

Madame, Monsieur,

Le traditionnel Vide Grenier d'Ussac se déroulera cette année le 09 septembre 2018 et d'ores et déjà, nous vous invitons à réserver votre emplacement à l'aide du bulletin ci-joint.

REGLEMENT

Organisation

Date et horaires : le 09 septembre de 8h à 18h

Lieu : Bourg d'Ussac

Accueil des exposants à partir de 6h00 au niveau du rond point face à la mairie.

C'est ici que votre emplacement vous sera attribué.

Les véhicules devront être évacués au plus tard à 8h (parking réservé)

Inscription auprès du Comité des Fêtes Mairie d'Ussac avant le 14 août 2018.

Buvette et sandwiches - possibilité de restauration le midi :
plateau repas à 9€ - 1 café offert à chaque exposant.

AUCUNE VENTE DE BOISSONS ET DENREES ALIMENTAIRES
N'EST AUTORISEE.

Pièce à retourner à : Josette DELPY - Lacombe - 19270 USSAC

Josette.delpy@orange.fr

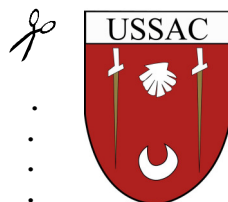
Bulletin de réservation dûment complété

Photocopie recto/verso de la carte professionnelle ou de la pièce d'identité

Règlement à l'ordre du Comité des Fêtes (3€ par mètre linéaire)

Dans l'attente de votre réponse, recevez, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

La présidente
Josette DELPY



Comité des Fêtes

Mairie
19270 USSAC



BULLETIN DE RESERVATION

Je soussigné(e)

Adresse :

Téléphone :

Professionnel patenté* n° Registre du Commerce :

Non patenté*, demande à titre exceptionnel l'autorisation d'exposer, d'échanger et éventuellement de vendre des pièces de collection.
(Circulaire n° 8700093 du 6 avril 1987 du Ministère de l'Intérieur).

Pièce d'identité fournie : permis de conduire* ou carte nationale d'identité*

N°:

Délivré(e) le :

Par :

Désire un emplacement de :ml x 3€.....

Pour le vide grenier du 09 septembre 2018

Ce bulletin est à retourner avec le règlement à l'ordre du Comité des Fêtes avant le 14 août 2018.

Je dégage toute responsabilité le Comité des Fêtes en cas de perte, de vol ou tout autre désagrément quel qu'il soit lors de cette manifestation.

Ale.....

Signature

*rayer la mention inutile

**Pour tout renseignement, s'adresser au 06 07 62 42 67
Josette.delpy@orange.fr**

ATTESTATION A REMPLIR



VIDE GRENIER



Les particuliers doivent attester par écrit et sur l'honneur de leur non participation à deux précédentes manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du code pénal) et ne vendre que des objets personnels et usagés (article L 310-2 du code du commerce).

Organisé par le Comité des Fêtes

Je soussigné(e)

Né(e) le :

Domicilié(e)

.....

Déclare sur l'honneur ne pas avoir participé à deux ventes au déballage dans l'année civile et que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

DIMANCHE
09
SEPTEMBRE
USSAC
8h - 18h

Fait àle.....

Signature.

Buvette et Restauration sur place

Renseignement et réservation : 06 07 62 42 67

Les documents devront nous être retournés complétés et signés avant le 14 août 2018